

Comité Syndical du 10/12/2024

Délibération n° 2024-79**Objet : Administration générale – Modification des statuts de Territoire d'énergie Mayenne**

Le 10 décembre 2024 à 14h00, le comité syndical de Territoire d'énergie Mayenne, convoqué le 4 décembre 2024, s'est réuni sous la présidence de M. CHAMARET Richard, Président au siège de Territoire d'énergie Mayenne – Rue Louis de Broglie – Bât. R – 53810 Changé.

Nombre de délégués syndicaux en exercice : 52**Quorum : 27****Nombre de titulaire présent.es : 21****Nombre de suppléants présents : 6****Pouvoirs : 0**

	Membres titulaires		Membres suppléants	
Collèges des communes du Pays de Craon	CHAMARET Richard	X	GUINEHEUX Dominique	
	BAHIER Alain		PENE Loïc	
	BARBE Béatrice		BLU Daniel	
	GENDRY Hugues		ROSSIGNOL Daniel	
	GIBOIRE Jean-Paul	X	QUARGNUL François	
	LEPICIER René-Marc		BODIER Robert	
Collèges des communes rurales de l'Ernée	BESNEUX David	X	BUCHARD Mickaël	
	BOITTIN Valérie		DESHAYES Serge	
	BUCHARD Constant		LEGRAND Hervé	X
Collèges des communes rurales du Bocage Mayennais	BARASCUD Franck		ADAM Hervé	
	BARBE Marcel	X	PAUMARD Hervé	
	BRICHET Marie		GRINENWALD Jacky	
	MENARD Guy		JOSSOMME Thierry	
	RONCERAY Marcel		COUASNON Louis	
Collège des communes rurales de Mayenne Communauté	BRODIN Gérard		TRANSON Eric	
	COISNON Jean-Paul	X	MONTAUFFRAY Daniel	
	DELAHAYE Mickaël		<i>Vacance</i>	
	GARNIER Roger	X	BORDELET Frédéric	
	TRANCHEVENT Pierrick	X	DOUILLET Claude	
	VALPREMIT Antoine		BOITTIN Didier	
Collège des communes rurales des Coëvrons	CARTON Pierre-Yves		LEBLANC Christian	
	DALIGAULT Bruno	X	BOUVET Daniel	
	LEUTELIER Arlette	X	GERNAIS Clarisse	
	SEVIN André-Marie	X	BERGERE André	
	MANJOIN Patrick	X	PAPILLON Gérard	
Collège des communes rurales du Mont des Avaloirs	AUREGAN Christelle		VOUNIKOGLOU David	X
	BLANCHARD Geneviève		ROULLAND Claude	
	RAGOT Samuel		CHESNEAU Daniel	
	GRAND Daniel		BIGNAULT Michel	
	MAIGNAN Guy		JARRY Vincent	

Collège des communes rurales de Laval Agglomération	FOUGERAY Isabelle	X	LIVENAIS Pascal	
	MICHEL Louis		GUERIN Éric	X
	POMMIER David		DE CHALAIN Véronique	
	RAIMBAULT Jean-François		SAINT François	X
	ROUSSILLON Sébastien		GUEROT Louis	
Collège des communes rurales du Pays de Château-Gontier	GABDIN Joël		MAUSSION Paul	
	FORVEILLE Jean-Paul		GIRAUD Michel	X
	LIVENAIS Christian	X	FOUILLEUX Caroline	
Collège des communes rurales de Meslay-Grez	BOISSEAU André	X	HELBERT Marie-Claude	
	CHOPLAIN Chantal	X	GASNIER Jérôme	
	TROISSANT Bernard		TINNIERE Christophe	
	TROTABAS Caroline	X	LE LAN Richard	
Collège des communes urbaines	AGOSTINO Guillaume	X	CONEUF René	
	COUTY Gérard		RADE Maurice	
	HUARD Gérard	X	BESNIER Michel	
	LANGEVIN Claude	X	PORTIER Monique	
	MARIOTON Jean-Marie	X	BOULIN Sophie	
	PREVOSTO Dominique	X	BOULAY Christian	
Collège des EPCI	SAULNIER Vincent		PAILLARD Claude	
	DARRAS Bruno		DE VALICOURT Dominique	
	PELLUAU Philippe		COUEFFE Dominique	X
	TISON Hervé		DALIFARD Alexia	

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L5212-16, L5211-18, L5211-17, L5211-20 et L5711-1 ;

Vu l'arrêté préfectoral en date du 7 juillet 2020 actant la dernière modification des statuts ;

Depuis 1947, le syndicat accompagne les collectivités de la Mayenne dans les domaines de l'énergie en apportant un service mutualisé et optimisé pour l'exercice de ses compétences et d'activités connexes.

Le syndicat est « un outil privilégié de proximité, destiné aux collectivités adhérentes et aux usagers des services publics locaux, dans les domaines des énergies, des réseaux et de l'environnement, pour un développement durable et un aménagement solidaire du territoire ».

En cohésion avec les nouvelles dispositions de l'article 33 de la loi sur l'énergie du 7 décembre 2006 qui confirme ses prérogatives, il est l'autorité organisatrice unique sur le territoire du département de la Mayenne.

Sur la base des fondements qui ont présidé à sa création officialisée par arrêté préfectoral du 25 janvier 1947, Territoire d'énergie Mayenne actualise ses statuts au regard des évolutions du droit et de ses activités.

Les modifications proposées portent tant sur le volet des compétences que sur le volet de la gouvernance.

À l'unanimité, le comité syndical autorise le président à engager la procédure de modification des statuts du syndicat Territoire d'énergie Mayenne ainsi qu'à signer et exécuter toute pièce s'y rapportant.

Nb de délégués en exercice : 52
Nb de présents : 27
Nb de votants : 27
Abstention : 0
Opposition : 0
Approbation : 27

Fait et délibéré le 10/12/2024
Pour extrait conforme

Richard CHAMARET

Président

